

Agenda 2016

Vufflens-la-Ville

Mars 2016

Dans ce numéro :

No 2

Bulletin d'informations officielles



16 mars : Ramassage des lots pour la tombola Décisions du 19 mars : Soirée de gym Conseil 2 communal 12 avril : Né pour lire 16 avril : Coup de Balai Les brèves : Mise de bois 23 avril de la Soirée de l'Harmonie du Pontet Municipalité 4 29 mai : Arrivée du Tour du Pays de Vaud TL ligne 56 11 7 juin : Né pour lire : Marché artisanal 27 août Curage des 12 novembre : Soirée annuelle Tennis canalisations 13 **Séances du Conseil Communal** Coup de balai 14 Mercredi : 23 mars Mardi : 17 mai Mise de bois 15 : 15 juin (comptes 2015) Mercredi : 26 octobre (arrêté d'imposition) Mercredi Infos des : 14 décembre (budget 2017) Mercredi sociétés locales 16

Conseil communal du 18 février 2016

PREAVIS MUNICIPAL N°1/2016 : «Plan directeur Région du Gros-de-Vaud»

Dans sa séance du 18 février 2016,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 1/2016 adopté en séance de Municipalité du 11 janvier 2016;
- · ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à l'unanimité des membres présents, moins 4 abstentions)

d'accepter le Plan Directeur Régional du Gros-de-Vaud.

Postulat de M. René Parrat «Zones d'équipement d'utilité publique de Vufflens-la-Ville : une vision globale ?»

Dans sa séance du 18 février 2016,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu la réponse de la Municipalité au postulat de M. René Parrat, adopté en séance de Municipalité du 18 janvier 2016;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- · considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à l'unanimité des membres présents)

- 1. D'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de M. René Parrat du 18 décembre 2015.
- 2. D'accepter le rapport de la Commission chargée de son étude et qui précise dans ses conclusions la proposition de décision suivante : « de prendre acte que la Municipalité déposera d'ici au 31 décembre 2017 un rapport portant sur la vision globale des affaires communales ».

Le texte du postulat, la réponse de la Municipalité et le rapport de la Commission sont publiés sur le site internet de la Commune.

Les brèves de la Municipalité — Ingrid Rossel, syndique

Réorganisation scolaire

La réorganisation scolaire a débuté pour les communes Venoge. Le comité de pilotage est formé des 6 syndics, et deux groupes de travail planchent sur les finances, les statuts, les bâtiments et les transports. Pour la commune de Vufflens, MM. Olivier Berthoud et Michel Gruaz font partie de ces groupes de travail. Plusieurs séances ont déjà eu lieu. En résumé nous en sommes aujourd'hui aux préliminaires.

Projet des Chavannes à Cossonay

Dans le cadre de la réorganisation scolaire, le codir Asicope a décidé de sortir la piscine du programme du bâtiment scolaire. Nous allons proposer aux communes Asicope et Assisev, la création d'une association intercommunale pour l'investissement et la gestion de la piscine.

Une séance de présentation concernant l'investissement de la piscine ainsi que les coûts de fonctionnement aura lieu le 2 mars pour toutes les communes intéressées. Un comité de pilotage devrait être formé à l'issue de la présentation.

Groupe de travail pour les séniors.

En italique note de Pro-Senectute

L'analyse de Pro-Senectute « Village Solidaire » a été présentée à la Muncipalité le 5 février. En résumé, les gens de Pro-Senectute ont observé un écho positif lors de la première prise de contact avec nos séniors qui ont porté un vif intérêt à cette démarche. Ils ont également manifesté leur envie et leur disponibilité à participer activement au projet.

Les remarques relevées lors de cette analyse sont :

Que les habitants apprécient tout particulièrement la proximité de Lausanne, tout en vivant dans un vrai village qui bénéficie de la tranquillité d'une commune rurale. Toutes les personnes rencontrées craignent le fait que Vufflens-la-Ville devienne un village fantôme, une cité dortoir. Ce sentiment n'est probablement pas dû à la densification mais plutôt à la disparition d'infrastructures et d'espaces de rencontre spontanés. Depuis la fermeture progressive des derniers commerces, poste et restaurant, la centralité n'est plus clairement identifiée.

Les habitants hésitent entre l'Eglise et la Maison de Commune pour désigner le centre du village. Les lieux de rencontre principalement fréquentés sont les séances du Conseil communal. Certains se rencontrent également les uns chez les autres et au marché. Les villageois se déplacent essentiellement en voiture à l'intérieur et à l'extérieur de la commune. Ils se rendent principalement à Crissier, Lausanne et Bussigny pour faire leurs courses, et à Penthalaz pour acheter du pain. Les promenades à pied sont exclusivement d'ordre récréatif ou sportif.

Les personnes interrogées utilisent très peu les transports publics. Le nombre de trains et la pente du Cuvillard constituent une cause de découragement.

Au moment de l'enquête, le train ne s'arrêtait qu'une fois par heure. De ce point de vue, la situation a évolué favorablement avec les nouveaux horaires CFF et les bus navettes.

A noter que la dépendance à la voiture pour faire ses courses peut s'avérer problématique auprès d'une population vieillissante, puisqu'elle se trouverait potentiellement privée de moyen de locomotion individuel dans le futur. Il serait intéressant de recréer des lieux de rencontre dans la commune, afin de pallier aux problèmes potentiels de transports, ainsi que de redynamiser la vie villageoise.

La municipalité a également appris qu'avec notre groupe de travail aînés, nous avions tout le potentiel pour une réussite d'un Village Solidaire.

Le coût pour la mise en œuvre de ce projet est assez conséquent et fera donc partie de la réflexion de la vision de la Municipalité.

Je vous ai livré quelques réflexions figurant dans l'analyse qui est bien plus complète et je me tiens volontiers à disposition si vous souhaitez en connaître plus.

Une séance sera prévue avec notre groupe aînés afin qu'il puisse prendre connaissance de l'entier de cette analyse.

Ajerco

La Commission de votre Conseil mandatée pour examiner les modifications des statuts a transmis son rapport à la municipalité qui l'a transmis au codir Ajerco. Selon la nouvelle procédure, toutes les communes doivent procéder ainsi. Le codir Ajerco attend d'avoir reçu tous les rapports des 27 communes.

Quand cette procédure sera terminée, nous vous présenterons un préavis concernant les modifications des statuts, vraisemblablement au mois de mars.

Olivier Berthoud, municipal

Problématique de la zone industrielle et de ses nuisances sonores

Comme convenu, la Municipalité informe le Conseil communal de son activité sur cette importante problématique depuis la date de la dernière séance, soit le 9 décembre 2015 :

Les éléments suivants peuvent être relevés :

- Le 15 décembre 2015, signature du compte-rendu des négociations avec la COOP, qui fait partie du dossier soumis à enquête publique.
- Le 22 décembre 2015, rencontre avec notre acousticien pour finaliser la liste des mesures à demander au SIVA et au SEVA.
- Le 6 janvier 2016, envoi d'une lettre auxdits SIVA et SEVA formalisant les attentes et exigences de la Municipalité. La prochaine séance est agendée au 10 mars 2016.
- Le 7 janvier 2016, rencontre avec M. Kalberer et la Commission de suivi pour analyse de la notice d'impact sur l'environnement de Camion Transport.
- Le 13 janvier 2016, envoi d'une lettre à Camion Transport formalisant les attentes et exigences de la Municipalité.
- Le 27 janvier 2016, séance entre Mme la Syndique, M. Weissbrodt et la direction de Camion Transport.

A ce jour, la situation peut être résumée de la manière suivante :

- Le dossier H2M a fait l'objet de plusieurs oppositions, actuellement en traitement auprès des Services de l'Etat. La synthèse CAMAC nous est parvenue cette semaine. Elle sera analysée avec notre acousticien ce vendredi 19 février, puis nous examinerons la question du permis de construire et du traitement des oppositions avec notre avocat. Le Conseil communal sera naturellement informé du suivi.
- Le dossier COOP a fait l'objet de plusieurs oppositions, actuellement en traitement auprès des Services de l'Etat, dont nous attendons le retour.
- Le dossier Camion Transport n'a pas encore été soumis à enquête publique.
- Nous restons sans nouvelles de notre lettre du 24 novembre 2015 à Mme la Conseillère d'Etat Mme Gorrite. Celle-ci a été relancée en date du 16 février dernier.

Roger Weissbrodt, municipal

Mobilité-Ligne 56

Les billets peuvent être achetés dans les bus. Un essai – à l'interne des TL - est actuellement en cours pour tester la possibilité d'acheter des cartes multicourses dans ces mêmes bus.

L'horaire actuel ne peut être modifié : toutes les propositions pourront être faites lors de la prochaine consultation des futurs horaires (nous y serons attentifs... comme chaque année...).

Une meilleure information sera assurée auprès des chauffeurs afin d'éviter des erreurs du type « attente sur le pont CFF »...

Police des constructions

Etat à ce jour dans la ZI :

Espace Arbres (parcelle 1132) : la réalisation est quasi terminée – une visite de contrôle pour l'obtention du permis d'utiliser est à agender.

Box Play SA (parcelle 1236 -constructions modulaires) et **Dénériaz SA** (parcelle 927 - entreprise génie civil) : 2 dépôts de stockage, pas de produits finis ou non finis – permis délivrés ; le chantier a démarré conjointement.

Intelis – parcelle propriétaire Shangri LA properties SA (matériel d'infrastructures ferroviaires) : synthèse CAMAC positive – permis de construire en attente.

Halle multifonctionnelle (Reynard-Kastrati-Morina) (parcelle 1151) – chauffagiste, carrelage, entreprise construction) - permis de construire délivré. Ce projet sera sans doute abandonné, l'un des copropriétaires ayant renoncé!

H2M (synthèse CAMAC reçue) : 28 oppositions de privés – une d'une entreprise voisine.

Camion Transport (permis de construire délivré pour un premier projet) – projet complémentaire en attente.

COOP : demande de permis de construire pour un nouveau bâtiment – pas de synthèse Camac – 21 oppositions de privés.

Gestion des déchets

La date du coup de balai a été fixée au samedi 16 avril.

La Municipalité met sur pied une action de sensibilisation de la population au respect de la propreté du domaine public. Elle vous propose une activité de nettoyage d'un espace naturel au sein de notre commune. Munis d'un équipement adéquat, les bénévoles se promènent en petits groupes, afin de nettoyer les déchets et autres détritus se trouvant dans la nature. Cette action se terminera par les traditionnelles salades/grillades offertes par les autorités aux participants.

Coup de projecteur statistique sur les déchets pris de porte à porte

(déchets incinérables, encombrants, papier/carton et verre!)

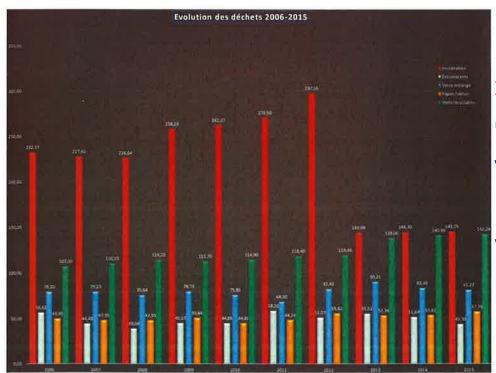
et sur les déchets verts...

Si l'année 2012 restera celle du record (297 tonnes d'incinérables, version « sacs noirs »...), notre tonnage des incinérables est d'une remarquable stabilité depuis l'entrée en vigueur du nouveau système de financement des déchets, et ceci malgré une augmentation de la population d'un ordre de 20 habitants/an. Ce système a pleinement atteint son but. En effet, le tonnage moyen des années 2006-2012 se montait à 253 tonnes. On en est désormais à un ramassage annuel de 144,65 tonnes pour les années 2013-2015 !!!!

Le tonnage des encombrants est resté stable 48 t contre 50,29 t (avec toutefois une baisse notable, mais non significative, en 2015).

Le tonnage du verre mélangé est passé d'une moyenne 2006-2012 de **49 t à 55 t**, dès la mise en place du nouveau système de financement. Celui du papier carton passe d'une moyenne de **77 à 85** tonnes.

Le tonnage des déchets verts est passé de **120 à 142 t**, avec l'entrée en vigueur du nouveau système de financement des déchets. Ce tonnage est stable depuis 2013.



Incinérables
Encombrants
Verre mélangé

Papier / carton

Verts recyclables

Michel Gruaz, municipal

Domaine de l'eau

J'étais très satisfait lors du dernier conseil de vous communiquer que nous n'avions pas eu la moindre fuite en 2015 sur le réseau communal. Malheureusement le 16 décembre nous devions déplorer la seule fuite de l'année. Celle-ci a été localisée durant la matinée, détectée précisément en début d'après-midi puis, l'entreprise de génie civil étant sur place, les travaux de creuse ont été réalisés de suite et la réparation faite par notre concessionnaire le même après-midi. Sur le plan de la rapidité de réparation c'est le nouveau record à battre. C'est la deuxième fuite que l'on déplore sur le bouclage qui relie l'extrémité nord du chemin de la Rie au ch. de la Cigale. Son remplacement, qui était prévu avant cet incident, sera proposé au Conseil en même temps que le remplacement des canalisations EC/EU ovalisées du chemin de la Cigale, lesquelles ont déjà créé quelques soucis aux bordiers.

Les coûts des travaux de remplacement des conduites d'eau potable de Cuvillard et de l'Arzillier seront légèrement inférieurs au montant du préavis. Pour la Municipalité c'est un soulagement car les surprises, liées essentiellement aux plans approximatifs des divers services, mais aussi à celui de notre réseau d'épuration, ne nous ont pas été épargnées.

Le bureau de géomètres R. Courdesse à Echallens a pris contact avec les bordiers de Pré-Montagnon et du chemin de la Rie afin d'établir les servitudes de passage des conduites d'eau communales, posées sous les parcelles et chemins privés.

Domaine de l'épuration

Un nouveau règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux est en cours d'élaboration. Basé sur le principe confirmé par le Tribunal fédéral du pollueur/payeur, les nouvelles taxes seront prévues en fonction de la consommation d'eau pour ce qui concerne les coûts d'épuration et d'utilisation des conduites d'eaux usées et en fonction des surfaces imperméables des parcelles pour ce qui concerne l'utilisation des conduites d'eaux claires. Le préavis relatif à ce règlement devrait vous être soumis en juin prochain. A titre d'information, les coûts d'épuration, que nous payons présentement à l'AIEV, représentent plus de Fr. 1.70 par m³ d'eau consommée alors que nous n'encaissons qu'un Fr par m³. Cette taxe devra donc être adaptée.

Cimetière

La porte d'entrée sera remise en état dans le courant du printemps.

Eric Maeder, municipal

Manifestation

Le 14 janvier Mme Ingrid Rossel, M. Michel Gruaz et votre serviteur se sont rendus au domicile de Mme Gisèle Duvoisin qui fêtait ses 90 ans, afin de lui présenter les vœux et félicitations des autorités communales.

A cette occasion un bon-cadeau a été offert par la Commune.



Route zone 30km/h

Après plusieurs échanges de courriers avec la Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR) dont le 1^{er} courrier date de 2009 réponse négative, puis une nouvelle demande en novembre 2014 relancée en septembre 2015, la Commission Consultative de Circulation (CCC) lors de la séance du 11 décembre 2015 a considéré qu'il est justifié d'instaurer une zone 30km/h dans le centre de notre localité qui comprend le haut du Cuvillard, Grand-Rue, la rue de la Poste, Grand-Vigne, la Ruelle, rue de Marteley et une partie de la rte de Bovon devant l'école. Sans la pose de modérateur de trafic. Un rappel, l'efficacité des mesures réalisées doit être vérifiée (V85 doit être inférieure à 38km/h) après une année au plus tard. Si les objectifs visés n'ont pas été atteints, il y a lieu de prendre des mesures supplémentaires.

La zone 30 sera validée seulement à ce moment-là.

Le dossier est actuellement à l'enquête jusqu'au 26 février. Il peut être consulté au Greffe municipal et à la Direction Générale de la Mobilité et des Routes.

RC177

La Commune de Vufflens-la-Ville a mis à l'enquête un projet de giratoire sur la RC176 actuelle (et sur la future RC177) au droit de la route de Gollion. Ce carrefour giratoire permettra l'accès à Vufflens-la-Ville par l'ouest et favorisera l'accès à un futur P+R qu'il est envisagé de réaliser sur une parcelle communale à proximité de la gare.

L'accès à la localité sera ainsi plus aisé et la sécurité sera accrue.

La mise à l'enquête débute vendredi 19 février pour 1 mois.

Radar

Tableau des contrôles de vitesse en janvier et février 2016

	Date	Valeurs	Estimation Véhicules	Vd[km/h]	Vmax[km/h]	V85 [km/h]	Excès de vitesse	Seuil de vitesse
Fontaine du Pontet direction VLV (Masqué)	6 au 13 janvier	10164	2970	63	129	75	6.2 %	80Km/h
Fontaine du Pontet direction VLV (visible)	14 au 21 janvier	16916	4837	62	134	73	4 %	80Km/h
Rte de Bovon Gd. Salle direction Penthaz (visible)	1 au 11 février	30899	5870	39	85	47	6.3 %	50Km/h



Info ligne 56



Pour bénéficier du bus de la ligne **56** - **de manière optimale** - et **sans** supplément de prix,

ce service étant inclus dans la zone Mobilis 15!

Si vous vous rendez à Lausanne :

privilégiez les trains \$2 des 42 (0642, 0742, 0842, 1242, 1342, 1742, 1842) en prenant le bus des 35 (arrêt Eglise) ou 36 (arrêt Cuvillard).

Si vous vous rendez à Vallorbe

(ou Cossonay/Penthalaz):

privilégiez le train S2 des 14 (0714, 0814, 1214, 1314, 1714, 1814, 1914) en prenant le bus des 07 (arrêt Eglise) ou 08 (arrêt Cuvillard).

Si vous êtes en provenance de Lausanne et revenez à Vufflens-la-Ville :

- privilégiez le train \$1 des \$4 (0654, 0754, 1154, 1254, 1654, 1754, 1854) en prenant le bus des \$12 à la gare
- et en fin d'après-midi, le **S** des **34** (1634 et 1734) en prenant le bus des **46** à la gare. *Dans ce cas, le battement est de 2 minutes !*

Si vous êtes en provenance de Vallorbe (ou de Cossonay/ Penthalaz) et revenez à Vufflens-la-Ville :

privilégiez le train \$2 des 10 au départ de Vallorbe (0610, 0710, 1110, 1210, 1610, 1710, 1810) et des 40 au départ de Cossonay/ Penthalaz (0640, 0740, 1140, 1240, 1640, 1740, 1840) en prenant le bus des 45 à la gare. Dans ce cas, le battement est de 3 minutes!).

Si vous êtes en provenance d'Yverdon-les-Bains et revenez à Vufflens-la-Ville :

L'attente est de **21 ou 22 minutes**, si vous prenez le **S1** des **28** (0628, 0728, 1128, 1228, 1628, 1728, 1828) au départ d'Yverdon-les-Bains (arrivée à Vufflens-la-Ville au **50**, départ du bus au **11** ou **12**).

L'achat de billets peut se faire directement dans le bus!

La ligne **TL 56** fera l'objet d'une évaluation après une année d'exploitation. A nous, utilisateurs des transports publics, de montrer qu'elle correspond à un réel besoin pour notre village.

Curage des canalisations Eaux usées (EU) - Eaux claires (EC)

Sur mandat de la Municipalité, l'entreprise spécialisée Liaudet – Pial SA va curer, au cours du printemps, les collecteurs publics EU et EC dans le secteur comprenant la route de Bovon et le chemin de l'Escabole, la rue de Marteley, la Ruelle, la Grand-Rue, la rue de la Poste, le chemin de la Forge, ainsi que Grand-Vigne.

Si vous habitez dans ce secteur, et désirez profiter de la présence du camion sur place pour faire entretenir vos canalisations, nous vous invitons à remettre sans attendre à l'entreprise Liaudet – Pial SA, chemin du Chêne 21, 1020 Renens (021/633.10.70) un croquis de votre parcelle sur lequel figure les points de raccordement de vos canalisations ou, cas échéant, l'emplacement des regards sur votre propriété. Il est aussi possible de prendre simplement contact avec celle-ci. Cette entreprise vous établira alors un devis qui vous permettra de prendre une décision.

Sacs taxés en vente au Bureau communal



17 litres CHF 10.-

35 litres CHF 20.-

60 litres CHF 38.-

110 litres CHF 30.-



La Municipalité met sur pied une action de sensibilisation de la population au respect de la propreté du domaine public.

Cette action se déroulera

le samedi 16 avril 2016

sur le territoire communal.

Elle vous propose une activité de nettoyage d'un espace naturel au sein de notre commune.

Munis d'un équipement adéquat, les bénévoles se promènent en petits groupes, afin de nettoyer les déchets et autres détritus se trouvant dans la nature. Cette action se terminera par un repas offert au refuge par les autorités.

de lui faire parvenir le talon ci-dessus
Le programme définitif sera étable en fonction du nombre d'inscription
Un grand merci à toutes les parsonnes motivées par cette action l
Votre Municipalité
INSCRIPTION(S) au Coup de balai 2016
Nous inscrivons
à l'action « Coup de balai » du same di 16 avril 2016
Nom et prénom :
Adresse:
No de téléphone :
Signature:

MISE DE BOIS Samedi 23 avril 2016, à 10h30



Rendez-vous vers la gravière de Sency. Possibilité de parcage aux abords de la gravière. Environ 80 stères de hêtre et de chêne seront misés. Pour y accéder, emprunter le chemin des Bois. A la lisière de la forêt prendre le premier chemin sur votre droite. Les stères seront entreposés un peu plus loin en bordure de ce chemin. Contrairement à la pratique de ces dernières années, les acquéreurs recevront une facture de la bourse communale. Attention, après la mise il ne sera plus procédé à des ventes de bois par la Municipalité.

Au terme de cette mise de bois le verre de l'amitié vous sera offert par la Commune.

La Municipalité

STUFFLEY COMMENT

Comme à la Maison



Merci de réserver un bon accueil à nos jeunes gymnastes, lors de leur passage à votre domicile

Le mercredi 16 mars 2016 de 13h30 à 16h00

pour le traditionnel ramassage de lots

(alimentaires, dons, espèces, ...)

destinés à la tombola de notre soirée annuelle de gym

Si vous n'êtes pas présents, vous pouvez déposer vos lots « Au Marché chez Mme Anne-Lise Duvoisin »

Nous vous remercions chaleureusement de votre soutien et vous adressons nos meilleures salutations sportives.

Le comité de la FSG Vufflens-la-Ville



FSG VUFFLENS-LA-VILLE VOUS PRÉSENTE SA SOIRÉE ANNUELLE DE GYM

Comme à la Maison



Le samedi 19 mars 2016 à 19h00 A la grande Salle Ouverture des portes à 18h00





Atelier découverte du livre pour les tout petits

Moment de partage...
Plaisir du livre...
Convivialité....
Découverte....

Avec qui?

Avec maman, papa, grand-papa, grand-maman, son frère, sa sœur, sa nounou, la bibliothécaire,...

Nous vous attendons les

Mardi 12 avril 2016 à 9h30

Mardi 7 juin 2016 à 9h30

A la bibliothèque de Vufflens-la-Ville

Venez nombreux!



Animé par Florence Paratte enseignante Toute question au 021 635 53 17

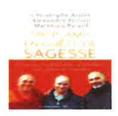
QUELQUES NOUVEAUTES SUR LES RAYONS DE LA BIBLIOTHEQUE

JOLLIEN, A.

Trois amis en quête de sagesse.

OSBORNE, M.
Alexandre et l'indomptable cheval. Cabane magique

LUCAS, G.. **Génération ado, le dico 2016.**







FORSSEN, C.

Le lapin qui veut s'endormir.

Pour aider les enfants à

trouver le sommeil

WERBER, B.

Le sixième sommeil.

Roman

SPYRI, J. **Heidi.**







VIOLIER, Benoît.

Facile, rapide, délicieux.

Menus chics et réussis



COFFIN, P. **Les Minions film en DVD**







...Ainsi qu'un choix de BD pour jeunes et adultes

Horaire: Lundi et jeudi 17H - 18H30



La soirée annuelle de l'Harmonie du Pontet aura lieu le samedi 23 avril à la grande salle de Vufflens-la-Ville. L'Harmonie se réjouit de vous y rencontrer et de vous présenter son nouveau programme musical.

L'Harmonie du Pontet est toujours à la recherche de nouveaux membres. Alors si vous jouez d'un instrument à vent ou de la percussion et que vous ayez envie de partager des bons moments musicaux et amicaux, n'hésitez pas à nous rejoindre! Les répétitions ont lieu tous les lundis à 20h dans notre local de la salle de sport de Vufflens-la-Ville.

Pour plus d'informations, contactez Eric Noll: 079.351.68.33



Si vous désirez apprendre à jouer d'un instrument de musique ou suivre des cours d'initiation musicale : Venez vite rejoindre l'Ecole Instrumentale de l'Harmonie du Pontet (Mex – Vufflens -la-Ville – Villars-Ste-Croix)

Pour renseignements: Rachel Allistein 021.701.51.43 / ecole.instrumentale.pontet@hotmail.fr

www.harmonie-pontet.ch



FSG VUFFLENS

Horaires des leçons de gym Année scolaire 2015-2016

Gymnastique Parents-enfants: Le lundi de 16h00 à 17h00

dès 3 ans révolus

Gymnastique Enfantine 1: Le mardi de 16h30 à 17h30

Pour les enfants en 1ère année scolaire

Gymnastique Enfantine 2: Le mardi de 17h30 à 18h30

Pour les enfants en 2ème année scolaire

Gymnastique aux agrès (complet): Le mercredi de 17h30 à 19h

Pour les filles de la 3ème à la 9ème année scolaire

Jeunes Garçons: Le jeudi de 17h30 à 18h45

Pour les garçons dès la 3ème année scolaire

Multi Sports mixtes: Le jeudi de 18h45 à 20h00

Pour les enfants dès la 7^{ème} année scolaire

Athlétisme mixte Le mardi de 18h30 à 19h45

Pour les enfants dès la 4ème année scolaire

nouveau !!!

Zumba Le mardi de 20h à 21h00

De 13 à 99 ans

Présidente : S. Lasserre 079/793.11.68 Caissière : N. Jaquier 079/604.97.11

Tous les noms et numéros de tél. de nos moniteurs figurent sur notre site internet :

www.vufflens-la-gym.ch

pour nous contacter par mail : fsg.vufflens@bluewin.ch

Gym Féminine Le jeudi de 20 à 21h15

Renseignements D. Duperrut 021/701.35.69

Gym Hommes Le lundi de 19h30 à 21h30

Renseignements R. Weissbrodt 021/701.43.41

Gym Aînés Le mardi de 15h à 16h

Renseignements Doris Dubois 021/701.12.22



Vous souhaitez pratiquer le tennis?

N'HESITEZ PAS!!! Notre club dispose de deux courts extérieurs situés dans un cadre de verdure en bas du village.

En devenant membre du club, vous avez la possibilité de jouer durant toute l'année.

Cours de tennis juniors et adultes, stages pour les juniors pendant les vacances d'été, tournoi interne ainsi que quelques manifestations récréatives vous attendent chaleureusement. Quatre équipes féminines et masculines disputent les Interclubs.

Cotisation annuelle

•	Junior jusqu'à 16 ans	CHF	80
•	Apprenti, étudiant	CHF	200
•	Adulte individuel	CHF	340
•	Couple	CHF	560
•	Finance d'entrée	AUCU	NE

Pierre-Alain Cochand, président, tél. 079 213 38 16, Christophe Grandchamp, mouvement juniors, tél. 079 262 25 61 et Inès Rosati, secrétaire, tél. 021 702 21 61 sont à votre disposition pour tout renseignement ou recevoir votre inscription.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt sur les courts!



www.tcvufflens.ch





KARATE

Bravo à nos jeunes athlètes de la relève !

Vos performances du week-end dernier (samedi pour les moins de 12 ans et dimanche jusqu'à 18 ans), à l'occasion du tournoi de promotion des jeunes karatékas, ont été mises à l'honneur, et je vous félicite tous pour avoir contribué à ce succès sportif dans la bonne humeur! La formation de l'EKTS a obtenu le meilleur classement vaudois et se trouve quasi en tête de liste! Nous sommes juste derrière le club de Genève qui jouait quant à lui à domicile et avait donc un effectif double d'athlètes présents. En nombre de médailles d'or, ces deux centres de formation genevois et vaudois terminent avec une confortable longueur d'avance devant tous les autres clubs inscrits de la Swiss Karate Union (19 clubs ayant pris part à ces joutes sportives pour les jeunes), ce qui nous réconforte sur la qualité de la formation en karaté proposée aux jeunes sportifs de la région qui sont motivés par la magnifique discipline qu'est le karaté. Tous nos athlètes de compétition sont soutenus activement comme des jeunes talents de la Fédération Suisse de Karaté qui visent à atteindre le niveau national.

Victoires obtenues par les équipes de l'EKTS (coupes):

- Equipe technique enfants : composée de Timéo Pilet, Thomas M'Niquich-Reynaud et Nolan Schedel, a remporté la première place du podium devant Genève et Neuchâtel chez les moins de 12 ans!
- Equipe féminine en combat : composée des combattantes Marie Picht, Valentine Picht et Eva Gabrielyan (remplaçante), a remporté la victoire contre Genève en finale.
- Equipe masculine en combat : composée des combattants Mayeul Claessens, Alexis Corbaz et Cyprien Claessens, a remporté la victoire contre Fribourg en finale.

Bravo à nos jeunes sportifs pour leurs fabuleuses victoires en catégories individuelles (médailles d'or) :

- Marie Picht, en Kata (juniors, ceintures marrons/noires).
- Valentine Picht, en Combat (U14, niveau avancé).
- Keni Schedel, en Combat (U12, niveau avancé).
- Nolan Schedel, en Kata (enfants U10, niveau avancé).

EKTS, Ecole Vaudoise de Karaté Traditionnel www.ekts.weebly.com, Fédération Suisse de Karaté







SKU Promo Tour Genève 2016



13-14 février 2016

	Or	Argent	Bronze
Ippon Karaté Club Tivoli	14	18	19
EKTS Lausanne Vufflens	11	3	11
Karaté Club Meyrin	4	4	4
Kashiva Kan Bienne	4	2	2
Ken Shi Kai Karateschule Schwamendingen	3	2	1
Kihon La Chaudx-de-Fonds	2	4	6
Karaté-Do Biel-Bienne	2	0	1
Kidokan K.C Le Locle, Chaux-de-Fonds	2	0	0
Nippon Karaté Grenchen	1	5	5
Karaté-Club Cobra Fribourg	1	2	12
Neuchâtel Karate-do	1	2	7
Karaté Club Jaguar Vallorbe	1	2	6
Karaté Club Aigle	1	2	1
Dojobushido	1	2	0
Karate Do Shito Ryu	1	0	2
Karaté-Club Payerne	1	0	0
Karaté Club Dardania	0	2	1
ludo-Karaté Club La Chaux-de-Fonds	0	0	1
	50	50	79



CLUB DE BADMINTON VUFFLENS-LA-VILLE



à tous les habitants de Vufflens à une initiation au badminton.

samedi 19 mars samedi 16 avril samedi 30 avril samedi 14 mai samedi 28 mai De **9h30 à 12h00**.

Cette initiation sera donnée par un moniteur ou un joueur expérimenté. Venez en couple, en famille ou même seul! Le matériel vous sera mis à disposition. Seule exigence : chausser des baskets non marking.

COMPETITION

Bonne nouvelle! Après 6 tournois sur 10, nos juniors sont toujours les meilleurs du Canton! 21 mai 2016 rencontre junior BC Vufflens-la-Ville - BC Gros-de-Vaud





3-4 juin Tournoi interne ouvert à tous

Atelier de peinture et dessin





Un atelier, nommé Terre de couleurs, se situe à côté de la bibliothèque, au Cuvillard 17 à Vufflens-La-Ville. Il accueille les enfants à partir de 4 ans et les adultes. Les ateliers durent 1h30 et sont proposés le matin, à midi et l'après-midi.

Des ateliers individuels sont également disponibles à partir de l'âge de 2 ans, les horaires sont à la carte. Du matériel de qualité est à disposition ainsi qu'un encadrement créatif et individualisé.

Les anniversaires peuvent également être organisés à l'atelier, plus d'informations sur le site internet.







Renseignements et inscriptions

Auriane Margueron, artiste-peintre Mobile 079 282 67 50 Email auriane.margueron@bluewin.ch

www.terredecouleurs.ch

Nouveau à Penthalaz

AMATEURS DE DANSE, LA PISTE EST À VOUS...

Venez partager un agréable moment en musique et danser sur des airs interprétés par des musiciens.

L'équipe de bénévoles du Thé Dansant se réjouit de vous accueillir.

Ouvert à tous!

Lieu	Centre communal du « Verger » Place Centrale 4, 1305 Penthalaz	
Horaire et date	les mercredis suivants : 16 et 30 mars 2016 13 avril 2016 04 et 18 mai 2016 08 et 29 juin 2016 de 14.00 à 17.00 heures	
Participation	CHF 9.— entrée et première boisson	
Organisateur et renseignements	M. Claude Gachoud tél. 079 133 90 47	







Dimanche 29 mai 2016 Arrivée Vufflens-la-Ville

48e TOUR DU PAYS DE VAUD

